



Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20240527-lmc1FIN2473004B-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

FIN N° 2024 - 73 - 004

CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 27/05/2024

Le Conseil municipal du VILLE DE BOE régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 27 mai 2024 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Tarif Boutique Maison de Garonne

Présents :

Madame LUGUET Pascale **Maire**

Monsieur JUDIT Jean-François, Monsieur PANTEIX Daniel, Madame MANDEIX Catherine,

Monsieur LUNARDI Daniel, Madame FAVARD Odile, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque,

Madame PLA-RODRIGUEZ Lise **Adjoints**

Madame PERTHUIS Nicole, Madame TRUILHE Aline, Madame FORNASARI Monique,

Madame FRECHET Christine, Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Monsieur SAINT-BEAT

Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Madame FERNANDEZ Stéphanie, Monsieur DEL

FIORENTINO Julien, Madame PIOFFET Nelly, Madame MANSE Corinne, Madame SADRES

Valérie, Monsieur GAMBART René, Madame LASSORT Sheihnas **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Madame LEBEAU Françoise (donne pouvoir à Madame FORNASARI Monique)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	022
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	01

I - Exposés des motifs

Afin de mettre à jour les tarifs de la boutique de la Maison de Garonne, il vous est proposé de retenir les tarifs suivants :

- Jeu de 7 familles Animaux de France : 7 euros TTC
- Ouvrage historique « de la tour Lacassagne à la Maison de Garonne » : 12 euros TTC

II - Considérants et références juridiques

Vu l'avis de la commission tourisme et développement territorial, Vu l'avis du bureau municipal,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE

ABSTENTION(S) :

FIXER : le prix de vente du jeu de 7 familles Animaux de France à 7 euros TTC et celui de l'ouvrage historique à 12 euros TTC.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Monsieur Cyriaque
ORDRONNEAU

Mme Pascale
LUGUET